



PFC

ANNEXE 1
PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS AVEC ATTESTATION DE REUSSITE UCANSS

1. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un groupe de stagiaires est composé au **maximum de 12 participants**.
Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.

2. ARCHITECTURE

Avec le dispositif « Pilote Financier et Comptable », les organismes de Sécurité sociale disposent d'un cursus interbranche permettant d'aborder les différentes dimensions du métier de cadre comptable. L'approche opérationnelle de la fonction de pilotage des activités financières et comptable est privilégiée.

La durée globale du parcours « La comptabilité dans les organismes » donnant lieu à l'attestation nationale de réussite Ucanss est de **25,5 jours**. Les modules sont à suivre dans un ordre chronologique.

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Durée en jours
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme	3
2. La certification des comptes	2
3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	3,5
4. Le pilotage des processus comptables	3
5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes	4
6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement	4
7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année	4
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux	2

3. PREREQUIS	<p>Il est nécessaire de prendre en considération un certain nombre de prérequis pour suivre les modules du dispositif « Pilote Financier et Comptable » pour le parcours Cycle 1.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ...); <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'une expérience professionnelle en comptabilité (si tel n'est pas le cas, les personnes souhaitant acquérir les bases indispensables de comptabilité générale doivent se mettre à niveau avant d'intégrer le Cycle 1 - La comptabilité dans les organismes). <p>Pour cette raison, la participation du responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicitée afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis indiqués ci-dessus. Pour ce faire, il est demandé de renseigner le bulletin de prérequis (annexe 1bis).</p>
---------------------	---

4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (8 modules obligatoires)

Modules	Objectifs	Contenus
1) Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les rôles des différentes instances et des différents acteurs ayant une responsabilité financière dans l'organisme • Intégrer les missions propres et les responsabilités du Directeur comptable et financier • Intégrer les enjeux et les démarches de contrôle interne et celles de la lutte contre les fraudes • Identifier la notion de risques • Situer les contrôles externes exercés par les tutelles • Repérer les conditions de la mise en cause de la responsabilité pécuniaire du Directeur comptable et financier et l'obtention du Quitus • Identifier le rôle de pilote dans le champ de responsabilité du Directeur comptable et financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhension au sein de son organisme de sa place/son rôle dans le domaine comptable • Distinction des rôles des différentes instances dans les organismes et des différents acteurs ayant une responsabilité financière dans l'organisme • Identification de la répartition des rôles entre Directeur comptable et financier et Fondé de pouvoir • Repérage des missions propres et des responsabilités du Directeur comptable et financier • Identification des contrôles internes et de la lutte contre les fraudes • Identification de la notion de risques • Identification du contrôle externe exercé par la tutelle • Repérage des conditions de la mise en cause de la responsabilité pécuniaire du Directeur comptable et financier • La posture de pilote dans le contexte de la responsabilité du Directeur comptable et financier
2) Certification des comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux, défis et objectifs • Repérer les acteurs • Décliner les travaux liés à la certification des comptes • Participer à la maîtrise et à l'évolution des processus 	<ul style="list-style-type: none"> • La certification des comptes : les enjeux, les défis et objectifs • Identification des acteurs : rôles et missions • Identifications des moyens : la mise en œuvre • Les différents travaux liés à la certification des comptes • La maîtrise et l'amélioration des processus : indicateurs, contrôle de niveau 1 et 2

3) Comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les informations comptables Traiter de façon comptable une opération dans son environnement Alimenter les documents officiels 	<ul style="list-style-type: none"> La compréhension des objectifs de la comptabilité générale L'analyse et le traitement comptable des écritures : opérations courantes, d'inventaires, les amortissements et les provisions La production des documents officiels : le compte de résultat, le bilan et annexe
4) Pilotage des processus comptables	<ul style="list-style-type: none"> Développer une posture de pilote pour la mise en œuvre de processus comptables Mettre en œuvre le travail transversal et en équipe Communiquer par écrit sur une problématique comptable 	<ul style="list-style-type: none"> La posture de pilote dans le cadre d'un processus comptables-approche méthodologique Les principes fondamentaux du travail transversal et en équipe Les fondamentaux de la structuration du rapport écrit servant à améliorer une problématique comptable
5) La comptabilité institutionnelle (1) - La supervision des opérations courantes	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les origines de la comptabilité des OSS et faire les liens avec les différentes gestions Décrire les missions des acteurs du circuit financier du RG Maîtriser les risques financiers et les opérations de trésorerie Vérifier et analyser les opérations comptables liées au recouvrement des cotisations et contributions Vérifier et analyser les opérations comptables de prestations Maîtriser les obligations légales en matière de vérification des ordonnancements Ancrer les aspects méthodologiques de la posture de pilote 	<ul style="list-style-type: none"> Les enjeux de la comptabilité des organismes de Sécurité sociale L'organisation du RG : les acteurs du circuit financier Le financement : le recouvrement des cotisations et contribution. La trésorerie : les opérations de décaissement et leur sécurisation Les dépenses d'un organisme en matière : de prestations légales et extra légales de gestion administrative La validation ou rejet des écritures : apport de solutions et d'argumentation en cas de rejet.
6) Analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les principes de l'analyse financière et ses principaux agrégats Identifier les techniques d'analyse des ressources et leur évolution Comprendre la construction d'un tableau de financement Procéder à une analyse financière structurée 	<ul style="list-style-type: none"> Les travaux préparatoires à l'analyse financière Sous l'angle de l'analyse financière : L'étude du bilan et du compte de résultat : <ul style="list-style-type: none"> le bilan financier, le bilan fonctionnel, l'équilibre financier et son évolution l'analyse du compte de résultat : la capacité d'autofinancement L'analyse de la structure et de l'équilibre financier Le tableau de financement Les principaux indicateurs ou ratios issus de l'analyse financière

7) La comptabilité institutionnelle (2) - Le pilotage des opérations de fin d'année	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter l'arrêté de comptes : (se repérer dans les documents d'un arrêté de comptes et comprendre son organisation) • Connaître les principales opérations liées aux arrêts de comptes • Construire un tableau de financement • Connaître les principales opérations à réaliser après les arrêts de comptes • Renforcer sa posture de pilote 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions à mener : les documents comptables, la certification des comptes des OSS, la planification et la préparation d'un arrêté de compte • Le rattachement des charges et produits, les opérations d'immobilisations, les provisions, les autres opérations de fin d'exercice, l'équilibrage des comptes • Les notions d'emplois et de ressources et la construction du tableau de financement • Les opérations post-diffusion • La validation ou rejet des écritures : apport de solutions et d'argumentation en cas de rejet 																		
8) La gestion de trésorerie dans les organismes locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'organisation du régime général • Décrire le fonctionnement des circuits financiers • Comprendre les enjeux des prévisions • Identifier les risques majeurs de la fonction Trésorerie • Evaluer l'efficacité de sa gestion de trésorerie. • Analyser les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Les finalités de la gestion de trésorerie • L'organisation financière au sein du Régime général • Les missions de la Mission Nationale Financière (MNF) • Les prévisions • La gestion des flux et des systèmes d'échanges • La relation bancaire • Les risques majeurs de trésorerie • Les indicateurs de pilotage et de suivi de la trésorerie 																		
5. DEPLOIEMENT 2020	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="510 735 1733 855"> Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES </th> <th data-bbox="1738 735 2074 855"> Parcours à visée Examen Dates </th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="510 858 1733 916"> 1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j) </td> <td data-bbox="1738 858 2074 916"> 14 au 16 septembre 2021 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 919 1733 976"> 2. La certification des comptes (2 j) </td> <td data-bbox="1738 919 2074 976"> 22 au 23 septembre 2021 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 979 1733 1037"> 3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables </td> <td data-bbox="1738 979 2074 1037"> 4 am au 7 octobre 2021 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 1040 1733 1098"> 4. Le pilotage des processus comptables (3 j) </td> <td data-bbox="1738 1040 2074 1098"> 16 au 18 novembre 2021 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 1101 1733 1158"> 5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes </td> <td data-bbox="1738 1101 2074 1158"> 5 au 8 avril 2022 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 1161 1733 1219"> 6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement </td> <td data-bbox="1738 1161 2074 1219"> 17 au 20 mai 2022 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 1222 1733 1279"> 7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année </td> <td data-bbox="1738 1222 2074 1279"> 21 au 24 juin 2022 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="510 1283 1733 1340"> 8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j) </td> <td data-bbox="1738 1283 2074 1340"> 21 au 22 septembre 2022 </td> </tr> </tbody> </table>		Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Parcours à visée Examen Dates	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	14 au 16 septembre 2021	2. La certification des comptes (2 j)	22 au 23 septembre 2021	3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	4 am au 7 octobre 2021	4. Le pilotage des processus comptables (3 j)	16 au 18 novembre 2021	5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	5 au 8 avril 2022	6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	17 au 20 mai 2022	7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	21 au 24 juin 2022	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	21 au 22 septembre 2022
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Parcours à visée Examen Dates																			
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	14 au 16 septembre 2021																			
2. La certification des comptes (2 j)	22 au 23 septembre 2021																			
3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	4 am au 7 octobre 2021																			
4. Le pilotage des processus comptables (3 j)	16 au 18 novembre 2021																			
5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	5 au 8 avril 2022																			
6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	17 au 20 mai 2022																			
7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	21 au 24 juin 2022																			
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	21 au 22 septembre 2022																			

**6. MODALITES
D'INSCRIPTION
ET D'EXAMEN**

• **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Vos demandes d'inscription sont à réaliser sur le site de l'Institut 4.10, en passant commande directement via le portail client :

<https://catalogue-quatredix.valsoftware.cloud/CATALOGUE/search.aspx>

Les participants qui souhaitent s'inscrire dans la perspective d'obtenir l'attestation nationale de réussite Ucanss doivent obligatoirement suivre l'intégralité du parcours Cycle 1 « La comptabilité dans les organismes ».

En 2021, il ne sera pas possible de présenter les épreuves en bénéficiant d'un étalement sur 2 exercices dans la perspective d'une évolution du dispositif.

La dernière date d'inscription pour le parcours donnant accès à l'examen est fixée au 25 mai 2021. Au-delà de cette date, les inscriptions seront retenues selon les places disponibles.

Le déploiement de la formation s'opérera à compter du mois de septembre 2021 selon le calendrier ci-dessus.

Cette saisie sera suivie d'un envoi **par mail**, des coupons « pré requis » et « Présentation aux épreuves Parcours Cycle 1 » scannés (**annexe 1bis**) pour tous les parcours donnant lieu à l'obtention de l'Attestation nationale de réussite Ucanss **auprès du pilote** avant le lancement du dispositif 2021.

IMPORTANT : Toute inscription sera considérée comme définitive à partir du moment où **l'affectation sera effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.**

• **MODALITES D'EXAMEN :**

Dans un accompagnement de parcours professionnel, l'accès à la reconnaissance de nouvelles connaissances acquises par le biais du parcours donnant lieu à l'attestation nationale de réussite Ucanss, favorise le développement des compétences et renforce ainsi la mobilité professionnelle et fonctionnelle.

Le suivi du parcours Cycle 1 permet la délivrance par l'Ucanss d'une Attestation nationale de réussite « Pilote Financier et Comptable ».

Son obtention fera l'objet d'épreuves portant sur l'ensemble des modules du parcours Cycle 1.

7. COÛT

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Coût
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	648,00 €
2. La certification des comptes (2 j)	854,00 €
3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	987,00 €
4. Le pilotage des processus comptables (3 jours)	839,00 €
5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	725,00 €
6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1 276,00 €
7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	725,00 €
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	558,00 €
<i>Parcours complet</i>	6 612,00 €